

Recommandations pour... Mes objectifs de participation, de gouvernance, de transparence

Participation, enjeux sociétaux

2011

« La participation est au coeur de la problématique du développement durable, elle en constitue le principe d'action, la clef principale. Le développement durable doit résulter d'une mobilisation de tous permettant à chacun d'agir ». Stratégie française de développement durable.

► Je débats de ma politique et de mes objectifs de développement durable et recueille les idées de chacune : comment mettre en pratique les conseils du présent livret ? Quelles idées pour les adapter, les compléter ? → Je m'informe sur les dispositifs légaux, les méthodologies de « management » du développement durable ; je m'inspire des initiatives d'autres organisations proches, avec lesquelles je suis éventuellement déjà en contact

→ Je crée un groupe de travail développement durable ; il intègre des représentants du comité d'entreprise, du conseil d'administration, des syndicats, du comité d'hygiène et de sécurité, de la direction des ressources humaines, etc.

→ J'élabore un plan d'engagements pour le développement durable, impliquant tous les collaborateurs. Si une charte existe déjà, un comparatif des intentions et de la pratique me permet de compléter par un programme d'actions chiffré et daté...

► Je sensibilise et forme les instances dirigeantes, salarié·es, responsables des services, partenaires... aux principes de développement durable, aux écogestes, à l'égalité professionnelle...

→ Je prévois le cas échéant des objectifs de développement durable dans les contrats ou mandats des dirigeant·es.

► J'instaure la parité femmes-hommes dans les postes et lieux décisionnels : encadrement, conseil d'administration, groupes de travail...

→ Je favorise la prise de décision collective ; réunions participatives bien préparées (note sur les thèmes abordés, appel à contributions, suivi des décisions...) ; tout le monde a la possibilité de s'exprimer, y compris les stagiaires, les bénévoles...

► J'organise le décloisonnement ; le développement durable est transversal : les services sont incités à se concerter et se communiquer leurs informations et projets

→ Je mets en place des procédures d'évaluation, d'amélioration continue, de capitalisation des savoirs accumulés par tous les membres de l'organisation.

► Je tiens compte de mon environnement institutionnel et citoyen. Quelles parties prenantes interagissent avec moi ? (Ex. : administrations, entreprises, syndicats, collectivités, ONG, centres de recherche). Quel est l'impact (social, environnemental, économique) de mon activité ? Un dialogue, des partenariats sont-ils possibles ? Sur quels projets ?

→ Je m'intéresse à mon environnement local, j'ai un ancrage territorial : débats à la mairie, partenariats avec des associations, régies de quartier...

→ J'affiche mes objectifs ; je fais évaluer mes activités de façon indépendante.

→ Mon rapport annuel d'activité inclut un chapitre sur ma prise en compte du développement durable, les résultats sont communiqués avec transparence ; mon site web développe une rubrique développement durable fréquemment mise à jour.

